

inacceptable, et le dialogue entre les États-Unis et la CEE s'était embourbé dans des difficultés apparemment insurmontables à propos, notamment, de la question des consultations. Le dessein de M. Kissinger était que le document proposé sur les relations États-Unis-CEE institue des mécanismes de consultation bien structurée sur les questions les plus variées. Les Européens rejetèrent toutefois sa proposition sous prétexte qu'elle donnait aux États-Unis une voix officielle dans leur processus embryonnaire de consultations politiques; ils se méfiaient tellement des mobiles américains qu'ils rejetèrent officiellement l'emploi du mot «associés».

La rupture se produisit en mars, tout juste un mois avant le 25^e anniversaire de l'OTAN. Cherchant à créer un exemple de consultations entre alliés, M. Kissinger fit escale à Bruxelles au cours du voyage qui le ramenait du Proche-Orient à Washington, afin d'exposer au Conseil de l'OTAN l'état de la situation là-bas. Au moment même où il remplissait cette mission, les ministres des Affaires étrangères des pays membres de la CEE décidaient à une réunion distincte, tenue à Bruxelles, de proposer officiellement un dialogue entre la CEE et les pays arabes. C'en fut trop pour M. Kissinger qui, peu après son retour à Washington, proposa que la discussion relative à la déclaration États-Unis-CEE soit remise indéfiniment. Sans ce document, il ne pouvait y avoir de déclaration de l'OTAN, et le désarroi au sein de la Communauté atlantique semblait total.

Point décisif

Après plusieurs semaines de crise, le besoin évident de sortir de l'impasse commença à se faire sentir. Une réunion prochaine des chefs de gouvernement étant maintenant hors de question, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN se trouvaient dans l'obligation de tenir leur réunion habituelle du printemps dans l'une des capitales de l'Alliance. Et bon gré mal gré, les ministres auraient à souligner officiellement le 25^e anniversaire de l'Organisation. Les circonstances exigeraient la rédaction d'un document public faisant état d'un certain accord au sujet de l'avenir de l'Alliance. La date de la réunion ayant été fixée à la mi-juin, il fallait entreprendre sans tarder un effort intensif pour trouver un terrain d'entente.

C'est à ce stade que le pragmatisme et un peu de chance entrèrent en jeu. Les Européens reconnurent que, même s'il ne devait pas y avoir de déclaration États-Unis-CEE, il n'était dans l'intérêt de personne de laisser la réunion du 25^e anniversaire de l'OTAN dégénérer en un

spectacle public de désorganisation. Ils décidèrent donc que le travail relatif à une déclaration de l'OTAN se poursuivrait séparément. Les Américains reconnurent pour leur part que la proposition qu'ils avaient émise à l'origine et qui équivalait à la formulation d'un Traité de l'Atlantique Nord révisé n'était pas acceptable, et ils se montrèrent disposés à accepter quelque chose de plus modeste. A ce nouveau climat de réalisme s'ajouta l'entrée en scène de nouvelles personnalités à la suite des élections françaises et allemandes, et c'est ainsi que les chances d'une entente générale semblèrent se matérialiser.

Tous ces faits revêtirent une importance particulière pour le Canada lorsque le gouvernement accepta de se faire l'hôte de la réunion des ministres des Affaires étrangères. Avec des enjeux de cette taille, le lieu de la réunion prenait un sens politique particulier et Ottawa fut choisie à l'unanimité. La capitale canadienne symbolisait en effet d'une manière positive le caractère transatlantique de l'Alliance, étant située en Amérique du Nord mais non aux États-Unis. En qualité d'hôtes, les Canadiens se sentaient responsables de la réussite de la réunion, laquelle dépendrait d'une part de l'atmosphère créée et, d'autre part, de la mesure d'accord qui pourrait être réalisée à l'avance.

Bien que l'absence de toute entente sur la déclaration proposée fut difficile à envisager, le succès ne se trouvait nullement assuré. Une divergence importante à régler avait trait à la portée du document. Les Français avaient soutenu dès le commencement que la déclaration ne devrait traiter que des problèmes de la sécurité commune, première raison d'être de l'Alliance. Par ailleurs, le Canada, qui était l'auteur de l'Article II du Traité de l'Atlantique Nord, penchait beaucoup en faveur de l'autre thèse. Au cours de ses 25 ans d'histoire, l'OTAN était devenue une organisation s'occupant de toute une gamme de problèmes communs, et si l'on voulait que la déclaration d'anniversaire ait une portée publique pour les années 70, ce fait devait être souligné. Comme dans la plupart des autres cas, cette différence d'attitude fut résolue par voie de compromis. Le texte final souligne la recherche fondamentale de la sécurité par l'OTAN, mais reconnaît aussi le souci de détente et de coopération économique de ses membres, ainsi que leur attachement aux principes démocratiques et de respect des droits de l'homme.

Il y avait aussi le problème de traiter publiquement de l'égalité nucléaire entre les États-Unis et l'URSS, et des questions ainsi soulevées quant à la crédibilité de la